



Conseil économique et social

Distr. limitée
30 mars 2005
Français
Original: anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Réunion présession de la quatrième session

New York, 11-13 mai 2005

Ordre du jour provisoire de la réunion présession

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Exposé du Secrétariat :
 - a) Exposé sur les faits nouveaux intervenus **depuis la troisième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones**, notamment au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale en 2004;
 - b) Préparation de la quatrième session de l'Instance.
3. Examen des règles générales à l'intention des membres de l'Instance et de son secrétariat (communications avec le secrétariat de l'Instance, directives pour l'établissement des rapports, invitations aux réunions, approbation des textes, utilisation du papier à en-tête et du logo officiels, autres formes d'aide aux membres de l'Instance, privilèges et immunités des membres de l'Instance, procédures administratives concernant les voyages et d'autres questions).
4. Méthodes de travail de l'Instance :
 - a) Le système de spécialisation des membres et son importance; préférences en matière de spécialisation des membres jusqu'à présent;
 - b) Formulation des recommandations (deux types de recommandation, à savoir celles auxquelles le Conseil économique et social doit donner suite, et celles qui sont portées à son attention);
 - c) Calendrier des travaux au cours de la session (ouverture de la session, allocutions de personnalités, dialogue avec les organismes, consultations entre membres; dates limites de présentation des recommandations, réunions avec le Groupe d'appui interorganisations pour l'Instance permanente sur les questions autochtones et le Groupe des Amis du Forum, exposé pour les États membres, ouverture de l'exposition autochtone annuelle et des manifestations culturelles, manifestations parallèles);
 - d) Rôle du Président et du Bureau entre les sessions;



- e) Collaboration avec le système des Nations Unies, les gouvernements et les organisations régionales; participation de la société civile et du secteur privé; importance du Groupe d'appui interorganisations pour l'Instance permanente sur les questions autochtones et ses résultats; Groupe de travail interdépartemental du Département des affaires économiques et sociales sur les questions autochtones;
 - f) Invitations de personnalités de haut niveau à la session du Forum.
- 5. Deuxième Décennie internationale des populations autochtones.
 - 6. Fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'Instance permanente sur les questions autochtones et Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la deuxième Décennie internationale des populations autochtones.
 - 7. Thèmes spéciaux des cinquième et sixième sessions de l'Instance.
 - 8. Lieu de la cinquième session.
 - 9. Sélection du Bureau de l'Instance à sa quatrième session.
 - 10. Questions diverses.

Ordre du jour provisoire de la Réunion de l'Instance permanente sur les questions autochtones avec les organismes du système des Nations Unies le 13 mai 2005

- 1. Examen de la façon dont l'Instance permanente et le système intergouvernemental ont collaboré jusqu'ici : résultats, difficultés et options futures.
 - 2. Suite donnée aux recommandations de l'Instance; documentation présentée par les organismes pour les sessions de l'Instance.
 - 3. Relations de travail entre les organismes et le secrétariat et les membres de l'Instance, notamment contacts et communications avec les membres spécialisés de l'Instance; visites des organismes par les membres de l'Instance; invitations des membres de l'Instance à participer aux réunions des organes directeurs; dialogue avec les organismes au cours de la session.
 - 4. Suite donnée aux ateliers d'experts internationaux sur la collecte des données et le consentement préalable, libre et éclairé.
 - 5. Exposé sur les objectifs du Millénaire pour le développement et examen de la question.
 - 6. Décennie internationale des populations autochtones.
 - 7. Questions diverses.
-